

INTRODUCTION

La sous-série a été classée d'après le cadre de classement préconisé par Camille BLOCH.

Les documents composant cette sous-série 1 Q proviennent des anciennes sous-séries 1 Q (fonds de l'administration départementale et de la préfecture : partie « domaines nationaux ») et 2 Q (fonds des Domaines : partie « domaines nationaux ») ; s'y ajoutent des documents retirés de la série L. Toutefois, les plans cotés L 387-388 n'ont pas été compris dans cette sous-série 1 Q ; ils ont été cotés CDF 4175 à 4319.

La sous-série couvre 104,74 ml.